



GUIDES

RENTRÉE
2014

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

APRÈS LA

2^DE

GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

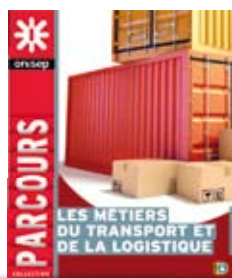


www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

www.onisep.fr/lalibrairie

RETROUVEZ ET COMMANDEZ LES PUBLICATIONS DE L'ONISEP EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS





Ministère de l'Éducation nationale
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Office national d'information sur
les enseignements et les professions
12 mail Barthélemy Thimonnier,
CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00
Publication de l'Onisep

Directeur de la publication : George Asseraf
Directrice adjointe : Marie-Claude Gusto

SERVICES CENTRAUX

Éditions Cross-Média
Chef de département : Élisabeth Gros
Rédactrice en chef : Laurence Congy
Correctrice : Valérie Doineau

Ressources documentaires
Chef de département : Gilles Foubert
Documentalistes : Pascale Guellier,
Chantal Brige-Ukpong

Studio
Chef de service, conception graphique
et design : Bruno Delobelle
Maquette et mise en pages :
Évelyne Delzescaux
Iconographe : Brigitte Gilles de la Londe

Fabrication
Chef de service :
Marie-Christine Jugeau
Photogravure : Key Graphic (Paris)
Impression : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Plan de classement Onisep : ENS 72 10 10

Le kiosque : LEGT/LP

Copyright : avril 2014
Dépôt légal : avril 2014

Reproduction, même partielle, interdite sans
accord préalable de l'Onisep.

Vous êtes en classe de 2^{de} générale et technologique. À travers l'exploration de différents champs disciplinaires, vous vous dotez d'une solide culture générale et de méthodes de travail. Votre scolarité au lycée garantit la continuité entre les enseignements suivis en 2^{de}, 1^{re} et terminale pour vous permettre de poursuivre des études supérieures en vue d'accéder à un emploi.

Vous choisirez un bac général (ES, L ou S) ou technologique (STI2D, STD2A, STL, ST2S, STMG, STAV, TMD ou hôtellerie). Grâce au conseil d'orientation anticipé, dont vous allez bénéficier en 1^{re} et en terminale, vous serez accompagné/e par l'équipe enseignante et le conseiller d'orientation-psychologue pour mûrir votre projet d'études supérieures et, du même coup, faciliter l'inscription de vos vœux d'orientation dans l'application « Admission post-bac, APB ».

Les informations qui suivent, doivent vous permettre de vous déterminer à partir de vos désirs personnels et de votre investissement dans votre scolarité.

George ASSERAF
IGAENR/Directeur de l'ONISEP

Sommaire

Les bacs généraux en fiches	p. 2
La voie générale : viser l'université ou une grande école	p. 2
Bac ES	p. 4
Bac L	p. 6
Bac S	p. 8
Les bacs technologiques en fiches	p. 10
La voie technologique : poursuivre des études supérieures	p. 10
Bac STI2D	p. 12
Bac STD2A	p. 14
Bac STL	p. 16
Bac ST2S	p. 18
Bac STMG	p. 20
Bac STAV	p. 22
Bac TMD	p. 24
Bac hôtellerie	p. 26
Guide pratique	p. 28
Un bac en deux temps	p. 28
Après le bac : les différentes poursuites d'études	p. 30
Schéma des études supérieures après le bac	p. 32
Le calendrier de l'orientation	p. 34
Comment et où s'informer ?	p. 36
Bilan	p. 38



Découvrez et commandez
en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie

La voie générale

Viser l'université ou une grande école

Les programmes de cette voie vous dotent d'une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et de méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures. L'université représente le principal débouché des bacheliers généraux puisque près de 54 %* d'entre eux s'y inscrivent.

* Repères et références statistiques, 2013, bacheliers de la session 2012.

➤ Les 3 séries et leurs points forts

Au sein de cette voie, vous choisissez une « série » en fonction de vos centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études que vous envisagez. On distingue 3 séries :

- **la série économique et sociale (ES)**, centrée sur les sciences économiques et sociales. Les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues vivantes y tiennent une place importante.

Cette série prépare plus particulièrement à des poursuites d'études dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit, des sciences politiques, du commerce ou encore des sciences humaines ;

- **la série littéraire (L)**, essentiellement centrée sur les lettres et sciences humaines (français, littérature, philosophie, langues, histoire-géographie), éventuellement sur les arts. Elle permet de développer des compétences d'expression, de réflexion et d'imagination.

Cette série prépare surtout à des poursuites d'études dans le domaine des lettres, des langues, des sciences humaines, du droit et des arts ;

- **la série scientifique (S)**, centrée sur les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou écologie, agriculture et territoires...). Elle développe des compétences scientifiques en s'appuyant notamment sur des démarches expérimentales.

Cette série conduit à des poursuites d'études dans les domaines des sciences et des technologies ou de la santé, à l'université ou en école d'ingénieurs.

➤ Les « profils » des séries générales

Au sein de chaque série se dessinent des « profils » d'études différents, qui permettent soit d'**approfondir** une des disciplines dominantes de la série (par exemple : maths, physique-chimie en S ; langue vivante approfondie en L...), soit de s'**ouvrir** à des domaines nouveaux, dans la perspective

d'études supérieures (par exemple : droit et grands enjeux du monde contemporain ou maths en L...).

Le meilleur profil n'est pas seulement celui qui permet d'accroître vos compétences dans une matière où vous vous sentez à l'aise, mais aussi celui qui vous permet d'obtenir votre bac dans les meilleures conditions !

Mais il faut aussi penser à l'après-bac. Si le choix du profil renforce le poids d'une des disciplines majeures, il doit aussi vous aider à affiner votre projet d'études supérieures. Ainsi, choisir l'enseignement d'arts en série L est logique si l'on veut s'engager ensuite dans une licence d'arts...

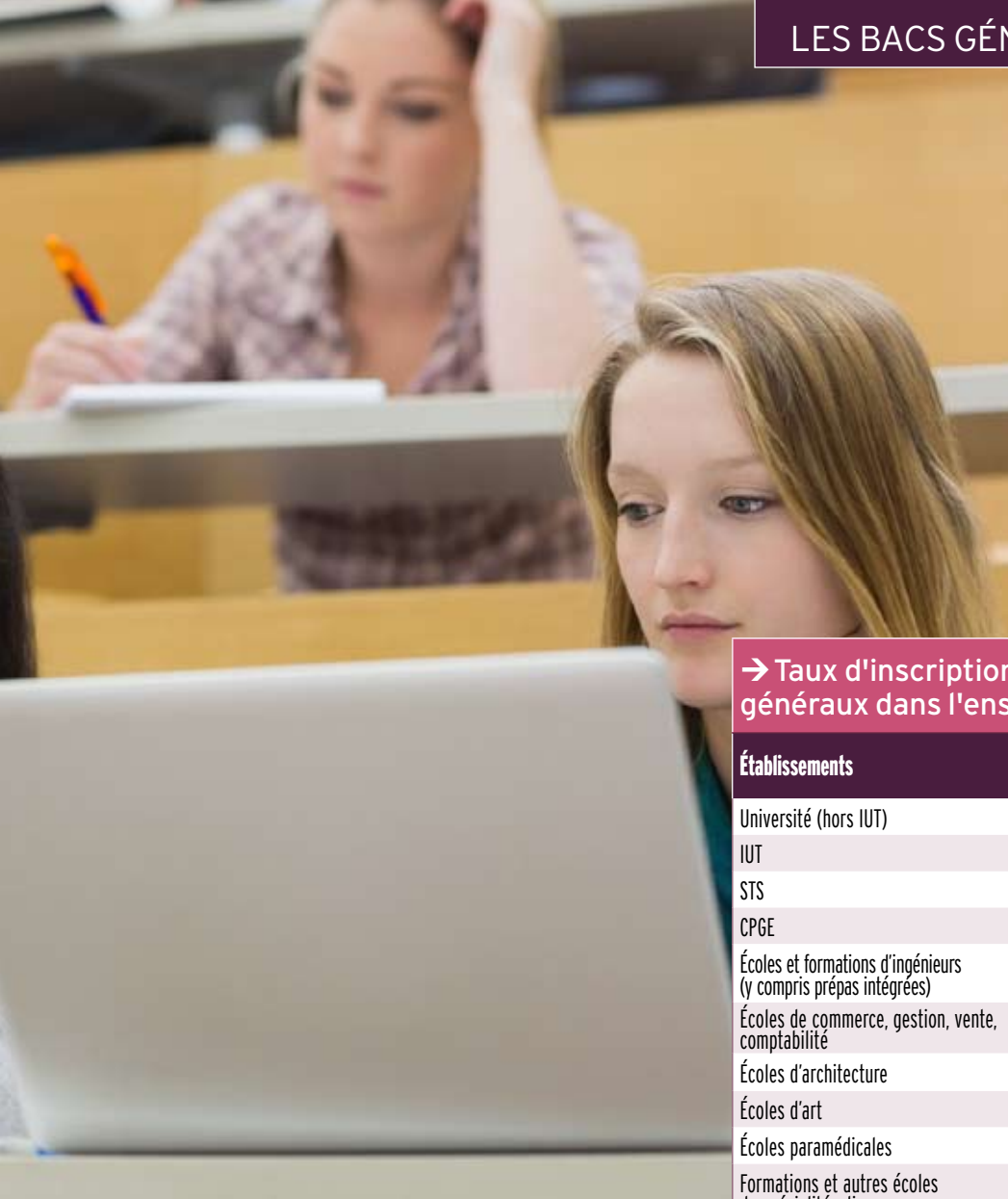
➤ Après un bac général

Les choix de poursuites d'études sont diversifiés. Vous pouvez :

- **intégrer une filière universitaire** (droit, mathématiques, histoire, philosophie...) pour 3 à 5 années d'études.

En principe, un bachelier peut s'inscrire dans n'importe quelle filière. Mais, dans les faits, il est très difficile de réus-

© WAVEBREAMEDIA/MICROFOTOLIA.COM



→ Taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac L	Bac ES	Bac S
Université (hors IUT)	66 %	51 %	50 %
IUT	2 %	12 %	12 %
STS	11 %	11 %	6,5 %
CPGE	7,5 %	6 %	19 %
Écoles et formations d'ingénieurs (y compris prépas intégrées)	0 %	0 %	5 %
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	1 %	5 %	2 %
Écoles d'architecture	0 %	0 %	1 %
Écoles d'art	4 %	1 %	1 %
Écoles paramédicales	0 %	1 %	1 %
Formations et autres écoles de spécialités diverses	2 %	3 %	3 %

* Source : extrait de *Repères et références statistiques, 2013, bacheliers de la session 2012.*

INFO +

Les enseignements de spécialité des bacs généraux

- > **Bac S (scientifique)**
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Informatique et sciences du numérique
 - Écologie, agronomie et territoires (dans les lycées agricoles)
- > **Bac ES (économique et social)**
 - Mathématiques
 - Sciences sociales et politiques
 - Économie approfondie
- > **Bac L (littéraire)**
 - Arts
 - Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec)
 - Langues vivantes (LV3 ou langue vivante approfondie)
 - Mathématiques
 - Droit et grands enjeux du monde contemporain

sir dans une filière scientifique, par exemple, quand on possède un bac L (même avec le profil mathématiques) ;

- **intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles** (scientifique, économique ou littéraire) pour préparer les concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs, de commerce, dans les écoles normales supérieures (ENS) ou à Sciences Po ;
- **intégrer une école spécialisée** (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme...) ou une école de commerce ou d'ingénieurs post-bac. Le recrutement se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études ;
- **choisir des études courtes à visée professionnalisante** en préparant un DUT, voire un BTS/BTSA qui se préparent en 2 ans après le bac. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac. ■

→ Voir « *Après le bac, les différentes poursuites d'études* », page 30.

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths... Une série pour approfondir la compréhension du monde contemporain.



NOUVEAU

↳ Bac ES

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés économiques : <http://mavoieeco.onisep.fr>

↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement rénové de sciences économiques et sociales** pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un **enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale, la spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** qui ont un poids plus important qu'en 1^{re} :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 ³⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 ⁴⁾
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	3) et 4)
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	5)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{f)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{g)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{h)}	-	-	

➤ Poursuites d'études

Votre profil pluridisciplinaire vous permet d'envisager une poursuite d'études dans des domaines très variés : sciences humaines, sciences sociales, sciences économiques et sciences politiques ; droit, lettres, langues... Les domaines du commerce ou de la gestion vous sont également accessibles.

Par exemple, vous pouvez entrer en licence administration économique et sociale (AES) puis continuer en master droit ou sciences humaines.

D'autres bacheliers font le choix de s'orienter en prépa économique ou littéraire.

Vous pouvez aussi tenter l'entrée en DUT et en BTS malgré la présence de nombreux bacheliers technologiques.

Le choix est donc vaste et vos possibilités multiples : attention à ne pas trop vous perdre ! Si vous n'êtes pas tout à fait certain du domaine qui vous correspond le plus, une filière générale est conseillée afin de vous spécialiser progressivement.

➤ Perspectives professionnelles

Comme son nom l'indique, le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de l'économie et du social. La gestion, la comptabilité, les métiers de la banque et des assurances, la vente et la distribution, les ressources humaines, le droit, l'immobilier et l'enseignement sont donc les principaux débouchés de cette filière. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac L

Littéraire

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... Une série recentrée sur les lettres.

© STEVE DEBENPORT/ISTOCKPHOTO.COM



NOUVEAU

↳ Bac L

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés littéraires : <http://mavoielitteraire.onisep.fr>

↳ Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la philosophie, à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle.

À noter : cette série est celle de l'excellence en langues avec la possibilité de choisir jusqu'à 3 langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère ou les langues de l'Antiquité (latin, grec).

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement de littérature**, qui diver-

sifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;

- un **enseignement de littérature étrangère en langue étrangère** ;
- un **enseignement de sciences** ;
- un **enseignement obligatoire** à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts, les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** à la série L, pour tous les élèves :

- littérature ;
- littérature étrangère en langue étrangère ;
- philosophie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- arts ;
- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LV3 ;
- LV1 ou LV2 approfondie ;
- mathématiques ;

droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des exemples et des situations concrets, autour de 22 thèmes touchant au droit public, privé, international... sur les questions fondamentales de société, en France ou à l'étranger). Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} littéraire (L)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français et littérature	4 h	-	5 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{re} et un enseignement de spécialité au choix en T ^{le} parmi :			
- arts ^{f)}	5 h	5 h	6 ³⁾
- LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	4
- LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	4
- LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	4
- mathématiques	3 h	4 h	4
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	4
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b) g)}	3 h	3 h	4)
LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	
LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{h)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{j)}			

➤ **Poursuites d'études**

Votre profil littéraire s'adapte parfaitement à des études universitaires (licence, master...) dans des domaines variés tels que les lettres et les langues, l'art, les sciences humaines et sociales, le droit. Par exemple, vous pouvez vous inscrire en licence de langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), puis vous spécialiser en métiers de la traduction. Voie d'accès par excellence aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles de commerce ou encore à l'École des chartes... les prépas littéraires et économiques sont également prisées par les bacheliers L. Vous pouvez également préparer les concours des écoles de journalisme. Enfin, vous pouvez opter pour un BTS ou un DUT, pour vous orienter vers les secteurs du tourisme, de la communication, des carrières juridiques ou sociales.

➤ **Perspectives professionnelles**

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse). Avec une spécialisation post-bac adaptée, les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme... Les secteurs de la santé, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique. ■

- a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.
- b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.
- c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.
- d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.
- e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS.
- f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, arts du cirque (8 h en 1^{re} et en T^{le}), musique ou théâtre.
- g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2.

Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac S

Scientifique

Un bac pour ceux qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques, des maths à la biologie, en passant par la physique, la chimie et les sciences de la vie et de la Terre, l'écologie et l'agronomie.

© SEANSHOT/ISTOCKPHOTO.COM



NOUVEAU

➤ Bac S

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

➤ Pour qui ?

Pour ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

➤ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série. S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;

- physique-chimie pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;
- sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires (enseignement dispensé dans les lycées agricoles).

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** (pour tous les élèves) dont le poids est plus important qu'en 1^{re} :

- mathématiques (coef. 7 ou 9) ;
- physique-chimie (coef. 6 ou 8) ;
- sciences de la vie et de la Terre (coef. 6 ou 8) ou sciences de l'ingénieur (coef. 8) ou écologie, agronomie et territoires (coef. 7 ou 9).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- informatique et sciences du numérique : introduction à l'information numérique, aux algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (Internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...);
- écologie, agronomie et territoires (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

→ La 1^{re} et la T^{le} scientifique (S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 a) b)	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive c)	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale d)	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés e)	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 ³⁾
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 ³⁾
Sciences de la vie et de la Terre	3 h	3 h 30	6 ou 8 ³⁾
ou Sciences de l'ingénieur e) f)	7 h	8 h	6 ou 8 ³⁾
ou Écologie, agronomie et territoires e) g)	6 h	5 h 30	7 ou 9 ³⁾
Philosophie	-	3 h	3
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3
Un enseignement de spécialité au choix parmi f) :			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique	-	2 h	2
- écologie, agronomie et territoires g)	-	2 h	2
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 a) b)	3 h	3 h	4)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts h)	3 h	3 h	
hippologie et équitation g)	3 h	3 h	
pratiques sociales et culturelles g)	3 h	3 h	
• Atelier artistique i)	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française j)	-	-	

➤ Poursuites d'études

Votre profil scientifique vous prédispose en priorité à des poursuites d'études supérieures dans le domaine des sciences et des technologies, de la santé.

Vous êtes majoritaires à entrer à l'université, et plus particulièrement dans les filières de la santé, pour y suivre des études relativement longues. Par exemple, il faut 5 ans pour devenir sage-femme ou 9 ans pour devenir médecin généraliste.

Vous pouvez aussi privilégier les prépas scientifiques qui facilitent l'accès à des écoles ciblées d'ingénieurs, de commerce, de vétérinaires, d'agronomie, militaires ou aux écoles normales supérieures (ENS).

Autre possibilité : vous diriger vers des BTS/BTSA et DUT pour entrer dans la vie professionnelle, ou continuer vos études, principalement en licence pro.

➤ Perspectives professionnelles

En tant que filière scientifique, la série S prépare tout particulièrement aux métiers d'ingénieur et aux professions médicales. Les secteurs industriels sont également concernés : aéronautique, mécanique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique...

À ne pas négliger non plus les études d'architecture et d'urbanisme, les écoles militaires, les formations dans les domaines de l'audiovisuel, du sport et de l'enseignement. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de Sciences de l'ingénieur et d'Écologie, agronomie et territoires, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Enseignement assuré uniquement

dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si discipline choisie en épreuve de spécialité.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

La voie technologique

Poursuivre des études supérieures

Cette voie vous prépare, entre autres, à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac, voire jusqu'à bac + 5... pour les plus motivés. Ainsi, 50 %* des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT. 19 % se dirigent vers l'université, pourtant moins bien adaptée à leur profil. Les écoles spécialisées (paramédicales, notamment) attirent 6 % d'entre eux.

* Ministère de l'Éducation nationale, 2013, bacheliers de la session 2012.

➤ Les 8 séries et leurs points forts

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de cas concrets.

Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

- La série **sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)** s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en relation avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et DUT, ou un accès aux études longues pour les plus motivés.
- La série **sciences et technologies de laboratoire (STL)** concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... ainsi qu'aux matières scientifiques. Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.
- La série **sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)** vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série prépare à la poursuite d'études en BTS des arts appliqués et en diplôme des métiers d'art (DMA).
- La série **sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations

© LISE GAGNE/ISTOCKPHOTO.COM



humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS du secteur paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

- La série **sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)** est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Elle propose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles supérieures de commerce et de management, diplôme d'expertise comptable, masters).
- La série **sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)** concerne les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.
- La série **techniques de la musique et de la danse (TMD)**, après une 2^{de} spécifique, vise particulièrement les élèves qui pratiquent la danse ou un instrument et qui sont inscrits



→ Taux d'inscription des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ST2S	Bac STMG	Bac STL	Autres bacs techno ⁽¹⁾
Université (hors IUT)	22 %	22 %	21 %	9 %
IUT	1 %	10 %	13 %	3 %
STS	12 %	45 %	36 %	54 %
CPGE	0 %	2 %	3 %	0 %
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0 %	1 %	1 %	1 %
Écoles d'art	0 %	0 %	0 %	2 %
Écoles paramédicales	9 %	0 %	1 %	0 %
Écoles du social	1 %	0 %	0 %	0 %
Formations et autres écoles de spécialités diverses	0 %	2 %	0 %	0 %

(1) STAV, TMD, hôtellerie.

À noter : statistiques indisponibles pour les séries STI2D et STD2A (1^{re} session de bac 2013).

* Source : extrait, ministère de l'Éducation nationale, 2013, bacheliers de la session 2012.

au conservatoire. Les options « instrument » ou « danse » occupent une part importante dans l'emploi du temps. Cette série prépare principalement aux études supérieures artistiques au conservatoire (sur concours) et à l'université (musicologie, arts...).

- La série **hôtellerie**, après une 2^{de} spécifique, est destinée aux élèves souhaitant exercer un métier dans le secteur de la restauration ou de l'hébergement. Les enseignements technologiques, principalement sous forme de travaux pratiques, dominent. Cette série prépare principalement aux BTS du secteur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme... sans négliger pour autant des poursuites d'études plus longues.

↳ Les spécialités des séries technologiques

Chaque série de bac technologique (sauf les séries STD2A, ST2S et hôtellerie) offre la possibilité de suivre une spécialité (voir l'Info + ci-contre), pour acquérir des concepts et des méthodes de travail spécifiques. Elle vous aide à préparer votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

↳ Après un bac techno

C'est dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et les instituts universitaires de technologie (IUT) que les bacheliers technologiques se sentent le plus à l'aise. La nouvelle série STI2D, polyvalente, permet d'accéder à l'ensemble des formations industrielles de type BTS/BTSA ou DUT.

- **Les BTS et les DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. En BTS/BTSA, les dossiers des bacheliers technologiques sont examinés en priorité. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

- **Les écoles spécialisées** (du secteur social, paramédical, du commerce et de la communication...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).
- **Certaines classes préparatoires** aux grandes écoles (CPGE) sont réservées aux bacheliers STI2D, STL, STAV et STMG.
- Le taux de réussite des bacheliers technologiques à l'université est faible, y compris dans une filière comme le droit, souvent choisie par les bacheliers STMG. ■

→ Voir « Après le bac, les différentes poursuites d'études », page 30.

INFO +

Les spécialités des bacs technologiques

> **Bac STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)

- Ressources humaines et communication
- Mercatique
- Gestion et finance
- Systèmes d'information de gestion

> **Bac STL** (sciences et technologies de laboratoire)

- Biotechnologies
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire

> **Bac STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception
- Systèmes d'information et numérique

> **Bac TMD** (techniques de la musique et de la danse)

- Instrument
- Danse

Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Le bac STI2D met l'accent sur les démarches d'investigation et de projet, les études de cas et les activités pratiques, pour acquérir des compétences et des connaissances scientifiques et technologiques polyvalentes liées à l'industrie et au développement durable.



© PHOTOIR

NOUVEAU

➤ Bac STI2D

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

➤ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.

➤ Au programme

La série STI2D vous permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour vous donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques. Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur 3 approches complémentaires (« énergie », « information » et « matière »), qui permettent d'aboutir à la création de solutions techniques en intégrant les contraintes propres au monde industriel, y compris le développement durable.

Le bac STI2D propose des enseignements propres à chacune des 4 spécialités. Dans chacune d'entre elles, l'accent est mis sur l'une des 3 approches technologiques : « énergie » (énergies et environnement), « information » (systèmes d'information et numérique) ou « matière » (architecture et construction ; innovation technologique et éco-conception).

À noter : 1 h hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STI2D

Si le choix d'une spécialité, parmi les 4 existantes, se fait au moment de votre inscription en 1^{re} STI2D, votre spécialisation est progressive. Selon les lycées, la spécialité ne devient prépondérante qu'au terme du 1^{er} trimestre de la classe de 1^{re}, ou à partir de la classe de terminale. Le choix de la spécialité n'est pas figé non plus. Vous pouvez en changer dans les premiers mois de la classe de 1^{re} ou de terminale, en motivant votre demande par un projet... et sous réserve de places disponibles.

- **Innovation technologique et éco-conception** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

- **Systèmes d'information et numérique** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluritechniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

- **Énergies et environnement** : cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.

- **Architecture et construction** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

➤ Poursuites d'études

Le bac STI2D permet à ses titulaires d'accéder aux études supérieures. Deux voies sont possibles : études courtes en 2 ans (BTS, DUT) ou 3 ans (licence pro), ou études longues en 3 ans (licence), 5 ans (master, diplôme d'ingénieur), voire 8 ans (doctorat) dans tous les secteurs de l'industrie.

Les classes prépa technologie et sciences industrielles (TSI) préparent en partie aux mêmes écoles d'ingénieurs que les prépas réservées aux bacheliers S et constituent donc un réel atout pour réussir les concours d'entrée. Enfin, les nombreux BTS et DUT industriels accueillent prioritairement les bacheliers STI2D qui peuvent poursuivre ensuite en licence pro (bac + 3) ou en écoles d'ingénieurs.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STI2D, polyvalent, se concentre sur les poursuites d'études. Ses débouchés se situent donc principalement dans l'ensemble des métiers orientés vers les technologies industrielles. ■

➔ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	- ⁴⁾
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction	5 h	9 h	12 ⁵⁾
- énergies et environnement	5 h	9 h	
- innovation technologique et éco-conception	5 h	9 h	
- systèmes d'information et numérique	5 h	9 h	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			6)
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{f)}	-	-	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale. L'épreuve de LV2 est facultative de 2013 à 2016, puis sera obligatoire à partir de 2017.

4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet lié à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en cours d'année (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STD2A

Sciences et technologies du design
et des arts appliqués

Le bac STD2A permet d'aiguiser son regard
et d'utiliser des technologies pour concevoir
et réaliser des produits beaux et fonctionnels.

© RAPIDEVE/ISTOCKPHOTO.COM



↳ Pour qui ?

Ce bac intéressera ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

↳ Au programme

À côté des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, langues vivantes, EPS...) demeurent les enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales permettant d'appréhender, de manière active, les univers complexes du design et des métiers d'art, à travers **4 pôles disciplinaires** :

- **arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire ;
- **démarche créative** : étude des démarches d'expérimentation et d'applications concrètes dans l'ensemble des domaines du design et des métiers d'art. À l'aide d'outils, de supports et de moyens spécifiques, cet enseignement est censé développer la curiosité, l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves ;
- **pratiques en arts visuels** : étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression afin de permettre aux élèves d'acquérir une mobilité graphique et plastique pour décrypter un croquis, un schéma... ;
- **technologies** : étude des matériaux et de leur application dans les différents domaines du design et des métiers d'art.

À noter : 1 h hebdomadaire de design et d'arts appliqués dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Vous êtes majoritaires à vous inscrire dans les diplômes des métiers d'art (DMA) et les BTS d'art, puis dans les écoles d'art.

À noter : les BTS et DMA vous sont ouverts de droit, sur dossier et travaux artistiques personnels. Vous pourrez poursuivre, si vous le souhaitez, en licence pro à l'université, ou en diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) en école supérieure d'arts appliqués.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	3 h	2
Physique-chimie	3 h	2 h	2
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Design et arts appliqués	13 h	17 h	6 + 16 ⁴⁾
Design et arts appliqués en langue vivante 1 ^{b)}	1 h	1 h	- ⁵⁾
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts^{d)} • Atelier artistique^{e)} • Langue des signes française^{f)} 	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	6)

Les BTS vous donneront généralement accès à des fonctions d'assistant à la conception (création dans divers domaines : graphisme, stylisme, architecture d'intérieur ou encore design industriel). Les spécialités proposées sont aussi nombreuses : agencement de l'environnement architectural, conception en art et industrie céramique, communication visuelle... La vôtre sera à définir en fonction de votre projet professionnel.

Les DMA forment des artisans d'art ou des assistants créateurs. Attention ! Très peu d'établissements préparent à ces diplômes, mais les spécialités sont diverses : art du bijou et du joyau, arts de l'habitat, arts graphiques, arts textiles et céramiques, cinéma d'animation...

Les grandes écoles d'art (École nationale supérieure des beaux-arts, ENSBA ; École nationale supérieure des arts décoratifs, ENSAD ; École nationale supérieure de création industrielle, ENSCI), qui recrutent sur concours, vous sont également accessibles et vous formeront à des diplômes de bac + 3 à bac + 5. Il existe aussi des écoles privées... mais elles ont un coût.

➤ Perspectives professionnelles

Ce bac débouche sur les métiers de l'architecture d'intérieur, le design d'espace, le design de produit, la publicité, l'édition, la communication visuelle, la mode... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale. L'épreuve de LV2 est facultative de 2013 à 2016, puis sera obligatoire à partir de 2017.

4) L'épreuve se décompose en 2 parties : analyse méthodique en design et arts appliqués (coef. 6) ; projet en design et arts appliqués, évalué en cours d'année (coef. 8) et lors d'un oral terminal (coef. 8).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STL

Sciences et technologies de laboratoire

Un bac tourné vers les activités de laboratoire qui propose une approche concrète et active des sciences.

© FIRSTTHINGSFIRST/ISTOCKPHOTO.COM

NOUVEAU

↳ Bac STL

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

↳ Pour qui ?

Pour ceux qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

↳ Au programme

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques. Ils apprennent à mettre en œuvre des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé (antibiotiques, bilan sanguin...), de l'environnement (contrôle de l'air, épuration des eaux...), des bio-industries (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, biocarburants...), des industries de la chimie (produits cosmétiques, pharmaceutiques...).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les spécialités du bac STL

- **Biotechnologies** : cette spécialité étudie des exemples concrets d'application des biotechnologies dans différents secteurs (agroalimentaire, santé, environnement...), à travers des activités technologiques variées, relevant de la biochimie, de la microbiologie et de la biologie humaine. La complémentarité entre savoirs scientifiques et savoir-faire permet de construire des compétences d'analyse, de synthèse ouvrant sur le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé.
- **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** : cette spécialité permet d'appréhender la diversité des métiers impliquant les sciences et technologies pratiquées dans les laboratoires, dans des domaines aussi variés que la production (d'énergie, de produits de construction, d'emballages, de produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, textiles), l'aéronautique, l'analyse médicale et biologique, le traitement (eaux, déchets, pollution, air...), la météorologie, etc.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de laboratoire (STL)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques à la série			
Chimie-biochimie-sciences du vivant	4 h	4 h	4)
Mesure et instrumentation	2 h	-	6
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	5)
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- biotechnologies	6 h	10 h	4)
- sciences physiques et chimiques en laboratoire	6 h	10 h	4)
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	6)
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{f)}	-	-	

➤ **Poursuites d'études**

Après un bac STL, deux possibilités : études courtes en 2 ou 3 ans (BTS, DUT, diplôme d'État du secteur de la santé, DTS) ou études longues en 3 ans (licence), 5 ans (master ou diplôme d'école d'ingénieurs), voire 8 ans (doctorat), dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la chimie.

Certaines classes préparatoires aux grandes écoles (en 2 ans après le bac) vous sont réservées : technologie-biologie (TB) ; technologie et physique-chimie (TPC).

Ces études se déroulent en lycée (BTS, classes prépa), à l'université (DUT, DTS, licence, master, doctorat) et dans des écoles d'ingénieurs ou paramédicales.

De nombreuses spécialités sont proposées pour chaque type de diplôme. Des passerelles sont possibles entre études courtes et études longues.

➤ **Perspectives professionnelles**

Plusieurs métiers sont accessibles après avoir suivi une filière STL : technicien supérieur en laboratoire d'analyses, de contrôle, de recherche, assistant ingénieur de recherche, manipulateur en radiodiagnostic (radiographie, IRM, scanner...), en radiothérapie, diététicien, conducteur de process dans l'industrie et l'environnement, qualicien... ■

- a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.
- b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.
- c) L'enseignement technologique est dispensé en langue vivante. Il porte sur les biotechnologies ou sur les sciences physiques et chimiques de laboratoire. Il est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et par un enseignant de langue vivante.
- d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.
- e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.
- f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

- 1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).
- 2) Épreuve anticipée en 1^{re}.
- 3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale. L'épreuve de LV2 est facultative de 2013 à 2016, puis sera obligatoire à partir de 2017.
- 4) L'évaluation comprend une épreuve de chimie-biochimie-sciences du vivant et un enseignement spécifique (coef. 8) et une épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité (coef. 6).
- 5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.
- 6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths... Le bac ST2S concerne tous ceux qui souhaitent évoluer dans les secteurs du social et du paramédical.



© DRIVEPIX/FOTOLIA.COM

NOUVEAU

↳ Bac ST2S

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

↳ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

↳ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **matières dominantes** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géo, maths, sciences physiques et chimiques, langue étrangère, éducation physique et sportive... Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

Autre enseignement important : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

↳ Poursuites d'études

Les BTS et les DUT des domaines paramédical et social vous sont ouverts. Vous pouvez également vous orienter vers le BTS esthétique-cosmétique, le BTS hygiène-propreté-environnement...

Les BTS et DUT proposés du domaine social pourront être complétés par une licence pro ou un diplôme d'État (DE). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un BTS économie sociale et familiale suivi d'un DE du même



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Français ^{b)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{c)}	3 h	3 h	LV1 : 2 ¹⁾ LV2 : 2 ¹⁾
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales ^{a)}	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines ^{a)}	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive ^{d)}	2 h	2 h	2
Projet technologique ^{e)}	-	-	7 ²⁾
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
- 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{f)} - Atelier artistique ^{g)} - Langue des signes française ^{h)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	3)

nom. Même chose pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son DE en 1 an après un DUT carrières sociales, option éducation spécialisée.

À noter : pour les BTS et les DUT du paramédical (BTS diététique, DUT génie biologique...), de solides connaissances en sciences sont demandées.

Enfin, vous pouvez aussi intégrer des écoles paramédicales et sociales, mais il est conseillé de suivre une préparation au concours d'entrée pour mettre toutes les chances de votre côté.

➤ Perspectives professionnelles

Après des études en ST2S, on peut devenir secrétaire médical ou entrer à la Sécurité sociale, comme gestionnaire-conseil de l'assurance maladie. On peut aussi travailler dans le secteur paramédical comme aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Dans le social, ce sont les métiers d'assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé ou encore éducateur de jeunes enfants qui sont les plus adaptés au profil de ce bac. ■

a) L'épreuve d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en cours d'année. (coef. 4) et lors d'un oral terminal (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Toutes les clés pour comprendre l'organisation et le fonctionnement des entreprises.



© DALAPROD/FOTOLIA.COM

NOUVEAU

➤ Bac STMG

Pour en savoir plus sur la série STMG : <http://mavoieeco.onisep.fr>

➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

➤ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication bases de l'intelligence collective, etc. Il comprend un **pôle technologique** commun en 1^{re} et en lien avec la spécialité choisie en terminale, un **pôle général** (français, maths, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et un **pôle économie-droit et management des organisations**. Ce dernier pôle, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des

associations. Observation du fonctionnement, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation de décisions sont mises en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (*serious games*), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, basée sur la conduite d'études (en 1^{re}) et de projets (en terminale).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STMG en Tle

- **Gestion et finance** : étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.
- **Systèmes d'information de gestion** : s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.
- **Ressources humaines et communication** : examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'entreprise.
- **Marketing (mercatique)** : porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur, et l'impact des stratégies de communication.

➤ Poursuites d'études

Si la majorité d'entre vous se tourne vers des BTS ou des DUT, vous êtes de plus en plus nombreux à vous engager vers les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) adaptées au parcours STMG. Ainsi, la CPGE économique et commerciale technologique (ECT) est ouverte

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

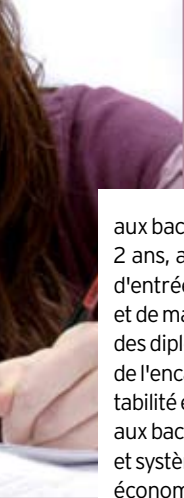
En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



aux bacheliers des 4 spécialités. Elle prépare en 2 ans, avec une grande réussite, aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce et de management (3 ans d'études) qui délivrent des diplômes permettant d'accéder aux métiers de l'encadrement. Les classes diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) sont plutôt réservées aux bacheliers des spécialités gestion et finance et systèmes d'information de gestion. Les prépas économiques ENS Cachan D1 et D2 préparent en double cursus à la fois à une licence (L2) à l'université et au concours d'entrée à l'ENS Cachan (mais aussi aux concours des écoles supérieures de commerce, à certains instituts d'études politiques). Certaines classes sont plus orientées vers l'accueil de bacheliers STMG.

Le choix de la spécialité de T^{le} orientera vos décisions pour les différents BTS ou DUT. Par exemple, après la spécialité marketing, vous pourrez choisir un BTS management des unités commerciales (MUC), un BTS comptabilité et gestion des organisations (CGO) après la spécialité gestion et finance. Vous vous orienterez plutôt vers un BTS services informatiques aux organisations (SIO) après la spécialité systèmes d'information de gestion, un BTS assistant de manager (AM) après la spécialité ressources humaines et communication. Mais vos possibilités de parcours resteront toujours largement ouvertes et chacune des spécialités de terminale conduit à de nombreuses possibilités de choix de BTS ou de DUT.

Vous êtes nombreux à poursuivre après le BTS ou le DUT, soit en licence pro, soit vers des grandes écoles ou des masters, directement par concours ou après une année spéciale de CPGE (ATS).

L'université est choisie par 22 % d'entre vous, dans les cursus d'AES ou d'économie-gestion. Mais, attention, les études universitaires demandent beaucoup d'autonomie dans l'organisation de son travail personnel, une solide culture générale et une grande implication dans son projet sur toute la durée du cursus. Les écoles spécialisées (en commerce, gestion et comptabilité, mais aussi dans le paramédical et le social) vous sont également accessibles. Compter 3 à 5 ans d'études.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STMG prépare à des poursuites d'études larges pour une insertion professionnelle rapide (bac + 2) ou plus longue (bac + 5) dans les domaines de la gestion : finance et contrôle de gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing, communication. De nombreux secteurs d'activité peuvent être envisagés : banque, assurance, professions immobilières, grande distribution, conseils et

➔ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	4 h 30	5 h	LV1 : 3 ²⁾ LV2 : 2 ²⁾
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3)
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Un enseignement spécifique au choix parmi :			
Gestion et finance	-	6 h	12 ⁴⁾
Mercatique	-	6 h	12 ⁴⁾
Ressources humaines et communication	-	6 h	12 ⁴⁾
Systèmes d'information de gestion	-	6 h	12 ⁴⁾
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{c)} • Atelier artistique ^{d)} • Langue des signes française ^{e)}	3 h 3 h 72 h annuelles	3 h 3 h 72 h annuelles	5)

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

e) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1^{re}. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve pratique évaluée en cours d'année (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

services numériques, mais aussi l'industrie, l'expertise comptable, l'enseignement, etc.

Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de direction, d'assistant de gestion en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste de chargé de clientèle banque, de chef de produit marketing, d'analyste financier, de chef de projet, d'administrateur réseau...

La fonction publique constitue aussi un débouché non négligeable : concours de contrôleur (des impôts, des douanes, du travail ou du Trésor), de secrétaire administratif, de rédacteur territorial... ■

Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Un bac pour suivre l'évolution du monde agricole et cerner ses nouvelles préoccupations : qualité et sécurité alimentaires, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement...



© CASARSA/ISTOCKPHOTO.COM

NOUVEAU

↳ Bac STAV

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

↳ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

↳ Au programme

Dispensée en lycée agricole, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle prévoit 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large part est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **3 axes** : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Chaque lycée est libre de proposer un ou plusieurs espaces d'initiative locale (EIL) permettant un approfondissement technologique : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements. Une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Votre profil équilibré dans toutes les matières vous permet de poursuivre des études dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'industrie, l'agroalimentaire ou encore les services en milieu rural.

BTSA, BTS et DUT sont les diplômes qui vous séduisent le plus. En 2 ans après le bac, ils vous permettront de vous insérer sur le marché du travail ou de continuer à étudier, par exemple, en licence professionnelle.

De nombreuses spécialités sont proposées : agronomie, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes d'exploitation, aquaculture, génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau, développement, animation des espaces ruraux... Il est impératif de bien vous renseigner avant de faire votre choix.

Des certificats de spécialisation agricoles (CS) vous permettent d'acquérir des compétences

→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	1 ^{re} et T ^{le}
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
Espaces d'initiative locale (EIL) ^{b)}	-
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
Enseignements facultatifs	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignements au plus parmi : - pratiques physiques et sportives - langue vivante 3 ^{a)} - hippologie et équitation - pratiques sociales et culturelles • Pratiques professionnelles 	2 à 3 h

a) Les langues vivantes 1 et 2 sont étrangères. La langue vivante 3 est étrangère ou régionale.

b) 5 espaces d'initiative locale (EIL) sont proposés au choix de l'établissement : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements, avec des volumes horaires variés de 2 à 3 h.

variées et utiles pour la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager. De plus, le cursus se déroule souvent sous contrat d'apprentissage. L'université propose de nombreuses licences pro. Quant aux écoles spécialisées et aux écoles d'ingénieurs, elles recrutent sur concours ou sur dossier. Enfin, les classes préparatoires technologiques post-bac en 2 ans (TB) accueillent des bacheliers STAV. Les classes prépa post-BTSA/BTS/DUT préparent en 1 an au concours C. Elles sont proposées dans une dizaine de lycées agricoles.

↳ Perspectives professionnelles

Le bac STAV prépare à des poursuites d'études supérieures pour exercer les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien paysagiste, de technicien forestier... Dans l'agroalimentaire, des postes de chefs de fabrication, de contrôleurs qualité et de commerciaux sont à prendre. Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

→ Les épreuves en 1^{re} et T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	Coefficient
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique ^{a)}	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM (technologie de l'informatique et du multimédia)	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie ^{b)}	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (2 au maximum)	^{c)}

* Coefficients attribués à des contrôles en cours de formation (CCF) portant sur une ou plusieurs disciplines.

a) Épreuve anticipée en 1^{re}.

b) Épreuve de philosophie (coef. 1) ; épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).

c) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

Bac TMD

Techniques de la musique et de la danse

Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour mener de front des études au lycée et au conservatoire.



➤ Pour qui ?

Accessible après une 2^{de} spécifique, ce bac s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Motivation et résistance physique sont de rigueur. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

© CHOJA/ISTOCKPHOTO.COM

➤ Au programme

Des **enseignements généraux** (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) s'équilibrent avec les **enseignements technologiques** (étude des principes physiques mis en œuvre dans les instruments, reproduction du son, performances des amplificateurs, dynamique de la danse...).

Les cours de musique ou de danse sont dispensés au lycée et au conservatoire.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

➤ Les options du bac TMD

- **Instrument** : vise le perfectionnement dans la pratique et aborde l'histoire de la musique, le solfège, les dictées mélodiques (de 1 à 3 voix), le déchiffrage de textes musicaux, les techniques du son.
- **Danse** : porte sur les chorégraphies, les dictées musicales, l'histoire de la musique et de la danse (ballets, chorégraphies), l'étude de la scène (décors, machineries, espaces), l'anatomie et la physiologie...

➤ Poursuites d'études

Pour les futurs interprètes en musique et en danse, la voie royale reste le conservatoire. La formation allie technique et pratique. On distingue 3 cursus :

- les **conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD)** de Paris et de Lyon. Leur accès, très sélectif, se fait sur concours ;



→ La 1^{re} et la T^{le} techniques de la musique et de la danse (TMD)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	3 h	3
Sciences physiques	2 h	2 h	3
Français ^{a)}	4 h	2 h	3
Histoire de l'art et des civilisations	1 h	1 h	2
Langue vivante 1	3 h	3 h	3
Philosophie	-	4 h	3
Initiation au monde contemporain	1 h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques ^{b)}	1 h	2 h	-
Éducation physique et sportive	5 h	5 h	1
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Option instrument			
Dictée et analyse	2 h 30	2 h 30	3
Exécution instrumentale	2 h	2 h	4
Histoire de la musique	1 h 30	1 h 30	3
Lecture instrumentale à vue	30 min	30 min	-
Organologie	-	1 h	-
Techniques du son	1 h	1 h	-
Musique d'ensemble	1 h 30	1 h 30	-
Option danse			
Dictée et analyse	2 h	2 h	3
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Exécution chorégraphique	5 h	5 h	4
Scénographie	-	1 h	-
Anatomie	1 h	1 h	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - langue vivante 2 (ou langues et cultures de l'Antiquité, latin ou grec) - arts plastiques - harmonie ou solfège ou chorégraphie • Atelier artistique • Langue des signes française ^{c)}	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles -	1)

- les conservatoires à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), communal ou intercommunal (CRCI) qui concernent plus les musiciens ;

- les écoles nationales de musique (ENM) qui vous proposeront, notamment, de vous préparer au certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique ou de danse, ainsi qu'au diplôme d'État (DE) de professeur de musique ou de danse. Attention ! Là encore, la concurrence est rude.

L'université propose quelques cursus adaptés à l'enseignement de la musique ou de la danse, à la gestion de l'art et à l'animation culturelle. Les formations étant rares et très attractives, il convient de s'y prendre à l'avance et de bien se renseigner sur les conditions d'inscription et les programmes afin d'éviter toute déconvenue.

↘ Perspectives professionnelles

Dans les domaines de l'enseignement (professeur, animateur, intervenant...), de la gestion et de la médiation culturelles (gestionnaire de spectacles, administrateur de salle...), du spectacle (pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur...). ■

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) Mathématiques uniquement en 1^{re}.

c) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac hôtellerie

Motivation indispensable pour réussir ce bac qui vise les métiers de l'hôtellerie, de l'accueil, de la gestion. À noter : deux langues vivantes obligatoires, dont l'anglais.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

↳ Pour qui ?

Un bac polyvalent pour les élèves qui souhaitent exercer un métier de l'accueil, de la restauration ou de l'hébergement. Une condition : se montrer disponible, résistant et parler l'anglais. Attention : ce bac est uniquement accessible à partir d'une 2^{de} spécifique.

↳ Au programme

Les **enseignements généraux** (français, maths, histoire-géographie, philosophie, 2 langues étrangères dont l'anglais) occupent une place essentielle avec plus des 2/3 des coefficients à l'examen du bac. Un atout de taille pour la poursuite d'études.

Les **enseignements technologiques** sont largement mis à profit durant les travaux pratiques. En 1^{re} comme en terminale, plus de 10 h hebdomadaires sont prévues en cuisine, service ou hébergement.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

• **Histoire-géographie touristique** : elle porte sur le contexte politique, économique et social au XX^e siècle, notamment l'avènement de la civilisation des loisirs, la localisation des grands foyers et bassins touristiques, en France et dans le monde, et les différentes formes de tourisme (balnéaire et nautique, vert, urbain, de montagne, de nature...).

• **L'économie générale et touristique-droit** : elle étudie le rôle économique des administrations, la monnaie, les marchés et les prix, les échanges internationaux et le tourisme, le développement et le tourisme, et les politiques économiques.

La partie « droit » aborde le droit du travail (contrats, protection sociale, litiges, chômage, relations collectives...), les contrats (achat, vente, location, travail...), les obligations fiscales (impôts, TVA, taxe professionnelle...), les responsabilités (contractuelle, civile, pénale), l'extinction des obligations et les garanties des créanciers (droit de l'entreprise en difficulté...).

• **La gestion hôtelière** comporte des enseignements liés à la comptabilité, à la vente, aux approvisionnements...

• **La technologie et les méthodes culinaires** sont composées d'enseignements liés aux produits, aux modes de cuisson, à l'élaboration de menus.

• **Le service et la commercialisation** portent sur l'organisation d'un banquet, le choix des vins...

• **Les techniques d'accueil et d'hébergement** s'intéressent à la décoration, au linge, à la réception, au service d'étage, au planning d'occupation des chambres.

La formation comprend aussi 8 semaines de stage en classe de 1^{re}. Prévoir l'achat d'une tenue professionnelle et d'une mallette de matériel.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

• pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien



et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

Par définition, le bac hôtellerie vous prépare aux formations du domaine hôtelier ! Mais vous pouvez aussi envisager des études en gestion, tourisme ou vente.

La majorité des bacheliers choisit la voie des études courtes et professionnalisantes. Trois BTS sont particulièrement adaptés : hôtellerie-restauration ; responsable d'hébergement ; tourisme. Quelques bacheliers optent pour un DUT : gestion administrative et commerciale (GACO) ; gestion logistique et transport ; techniques de commercialisation...

Si vous souhaitez entrer dans la vie active encore plus rapidement, il existe des formations courtes en 1 an : les mentions complémentaires (MC) accueil-réception ; organisateur de réception ; sommellerie... ou des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

Les écoles privées (2 à 3 ans post-bac) sont nombreuses, mais coûteuses. Quant à l'université, elle propose de nombreuses licences professionnelles en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un réel complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

→ La 1^{re} et la T^{le} hôtellerie

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Histoire-géographie touristique	2 h	2 h	4
Économie générale et touristique-droit	2 h	2 h	
Français ^{a)}	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2
Langue vivante A	3 h	3 h	4
Langue vivante B	3 h	3 h	
Gestion hôtelière	4 h	4 h	7
Mathématiques	2 h	2 h	
Sciences appliquées ^{b)}	2 h	3 h	4
Technologie et méthodes culinaires ^{c)}	4 h	4 h	8
Service et commercialisation ^{c)}	4 h	4 h	
Techniques d'accueil, d'hébergement et communication professionnelle ^{c)}	3 h	3 h	
Éducation physique et sportive	2 h	2 h	1
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 1 enseignement parmi : - langue vivante 3 (étrangère ou régionale) - arts ^{d)} - éducation physique et sportive • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)}	3 h 3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 3 h 72 h annuelles -	1)

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) L'enseignement de sciences appliquées est évalué en tant qu'épreuve de sciences appliquées et technologies.

c) Ces enseignements sont évalués par l'épreuve de techniques professionnelles.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

➤ Perspectives professionnelles

Accès aux métiers de l'hébergement (réception, services d'étage) et de la restauration (cuisine, service en salle). À la clé, des postes d'assistant de réception, d'assistant du directeur de la restauration...

Débouchés dans l'armée (au mess, par exemple), mais aussi dans l'agroalimentaire, pour élaborer des plats cuisinés.

La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4, + 5 (école de commerce ou master universitaire). ■

Un bac en deux temps

L'objectif des années lycée : décrocher le bac, passeport pour la poursuite d'études supérieures.

© ISTOCKPHOTO.COM



➤ En 1^{re} Pour tous

Pour tous les lycéens des séries générales ou technologiques, le bac commence en fin de 1^{re} avec les épreuves écrites et orales de français... d'où l'appellation de « bac de français ».

Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.

Le bac français vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1^{re}.

D'autres épreuves anticipées pour certains

D'autres disciplines font l'objet d'épreuves anticipées en 1^{re}, en fonction de la série de bac :

- français et littérature en 1^{re} L ;
- travaux personnels encadrés (TPE) en 1^{re} ES, L et S ;
- sciences en 1^{re} ES et L ;
- histoire-géographie en STI2D, STD2A, STL ;
- étude de gestion en 1^{re} STMG ;
- activités interdisciplinaires en 1^{re} ST2S.

À noter : les élèves redoublant la classe de 1^{re} sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

INFO +

Les mentions au bac

Elles sont attribuées aux candidats obtenant le bac dès le 1^{er} groupe d'épreuves : « assez bien » (12/20 ou plus) ; « bien » (14/20 ou plus) ; « très bien » (16/20 ou plus). Les mentions peuvent jouer un rôle important pour l'admission dans certaines filières de l'enseignement supérieur. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac. Autre avantage : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention TB bénéficient du complément « aide au mérite ». Seule condition : être inscrit dans un établissement ou une formation habilités à recevoir les boursiers.

Les enseignements facultatifs au bac

Pour gagner des points, choisir de passer un enseignement facultatif (ou 2 au maximum), dont seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte, peut être une stratégie payante.

➤ En terminale

Les épreuves du bac du 1^{er} groupe pour tous

En fin de classe de terminale, les lycéens passent toutes les épreuves qui n'ont pas été évaluées en fin de 1^{re}. Selon les séries, les épreuves sont écrites, orales ou pratiques. Certaines sont également évaluées pour partie en contrôle en cours de formation (CCF), comme l'éducation physique et sportive, par exemple.

Les épreuves du 2^d groupe pour « se rattraper »

Ceux qui ont entre 8 et 10 de moyenne passent les épreuves de 2^d groupe dites « oraux de rattrapage ». Un nom bien mérité : la note obtenue permet souvent au candidat de récupérer les points qui lui manquaient pour décrocher son bac.

Cet oral consiste en 2 épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1^{re}).

Le jury retient la meilleure des 2 notes obtenues à chaque discipline (1^{er} groupe/2^d groupe). Il tient compte aussi du livret scolaire de l'élève qui est rempli par les professeurs dès la classe de 1^{re}.

Tout devrait en principe être terminé vers le 10 juillet, sauf pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac (maladie, accident...). Ils pourront le passer en septembre, grâce à la session de remplacement.

À noter : plusieurs sessions de remplacement sont prévues pour les élèves handicapés.

Pour en savoir plus : www.onisep.fr, rubrique **Scolarité et handicap/Parcours de scolarité/Accompagnement de la scolarité/Aménagement des examens**.

Quant aux candidats des séries générales ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un certificat de fin d'études secondaires (CFES) leur est délivré. Pour les candidats des séries technologiques, c'est un certificat de fin d'études technologiques secondaires (CFETS) qui leur est délivré. ■

Des publications pour bien choisir son orientation !



	Ref.	Prix	Qté	Total
→ LES INDISPENSABLES				
Quels métiers pour demain ?	901 161	9 €		
Après le bac	901 193	9 €		
Etudier à l'étranger	901 194	9 €		
Classes prépa	901 162	9 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MEDIAS				
Les métiers de la mode (disponible en mai 2014)	901 186	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 144	12 €		
Après le bac L	901 052	11 €		
Les études d'art	901 160	9 €		
Les métiers de la culture et du patrimoine	901 042	12 €		
Les métiers du graphisme et du design	901 141	12 €		
Les métiers d'Internet	901 037	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale	901 142	12 €		
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 038	12 €		
Les métiers de la mécanique (disponible en avril 2014)	901 185	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 147	12 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	901 146	12 €		
Les métiers du droit et de la justice	901 013	12 €		
Les métiers de la défense et de la sécurité publique	901 034	12 €		
→ ECONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Les écoles de commerce	901 164	9 €		
Après le bac ES	901 051	11 €		
Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente	901 040	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 140	12 €		
Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines	901 143	12 €		

	Ref.	Prix	Qté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers de la biologie et des biotechnologies	901 039	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 148	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 145	12 €		
→ SANTE / SOCIAL / ESTHETIQUE				
Les métiers du médical	901 184	12 €		
Les métiers du paramédical	901 183	12 €		
Les métiers de l'humanitaire	901 043	12 €		
Les métiers auprès des enfants et des ados	901 014	12 €		
Les métiers du social	901 041	12 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique	901 011	12 €		
Les écoles d'ingénieurs	901 163	9 €		
Après le bac S	901 050	11 €		
Les métiers de l'énergie	901 139	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 008	12 €		
Les métiers de la chimie	901 138	12 €		
→ TOURISME / LOISIRS				
Les métiers du sport	901 036	12 €		
Les métiers du tourisme et des loisirs	901 009	12 €		

Montant de la commande €

Frais d'envoi en Colissimo* €

France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585),
UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)

*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).

Total de la commande €

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxe s'applique.
Merci de nous consulter.
Conditions générales de vente disponibles sur www.onisep.fr/lalibrairie ou sur simple demande.

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes,
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal [] [] [] [] []

Localité : _____ Pays : _____

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

E-mail :
À renseigner impérativement pour le suivi de commande.

Commandez en ligne !
www.onisep.fr/lalibrairie

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep

Date et signature : _____

Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.

Après le bac

Les différentes poursuites d'études

Vous avez le choix entre 5 grandes voies : l'université, les études courtes (BTS/BTSA et DUT), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les écoles de commerce ou d'ingénieurs recrutant des bacheliers et, pour finir, les écoles spécialisées.

➤ L'université

Les formations universitaires sont organisées en 3 grandes étapes : la licence (bac + 3), le master (bac + 5) et le doctorat (bac + 8).

La **licence** se déroule en 3 ans (L1, L2, L3) et peut couvrir de nombreux domaines : art, droit, économie, gestion, lettres, etc. Les titulaires d'une licence poursuivent généralement en master.

Organisé en 2 années après la licence, le **master** permet d'approfondir une spécialisation et d'envisager la préparation d'un doctorat, ou l'entrée dans la vie active. Quelques universités proposent des masters « indifférenciés » (préparant aussi bien à l'entrée dans la vie active qu'à la recherche).

Le **doctorat** se déroule sur 3 ou 4 ans après un master, au sein du laboratoire de recherche d'une université. Il consiste en un travail de recherche dans un domaine pointu (scientifique, littéraire, sciences humaines, etc.) et se conclut par la rédaction et la soutenance d'une thèse.

Les études médicales et pharmaceutiques

Les études de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie, de sage-femme ou de masseur-kinésithérapeute commencent par la 1^{re} année commune aux études de santé (PACES) au cours de laquelle les étudiants passent un concours. En fonction de leur rang d'admission, les candidats accèdent ou non à la 2^e année. Le nombre de places par spécialité (ou *numerus clausus*) est fixé université par université. Les élèves qui échouent au concours se réorientent vers d'autres formations.

➤ Les STS et les IUT

Les sections de techniciens supérieurs (STS)

Implantées dans les lycées, les STS permettent de préparer des brevets de technicien supérieur (BTS) et des brevets de technicien supérieur agricole (BTSA) en 2 ans après le bac. Près de 150 spécialités sont proposées dans des secteurs professionnels aussi variés que l'hôtellerie-restauration, le tourisme, le commerce, etc.

Le BTS/BTSA est accessible sur dossier. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » accèdent de droit aux spécialités cohérentes avec leur bac. Le programme est organisé autour d'enseignements généraux, de travaux pratiques et de stages en entreprise. Le BTS/BTSA prépare essentiellement à une insertion dans la vie active, mais près de la moitié des diplômés poursuivent leurs études, notamment en licence professionnelle (en 1 an).



© DRXY/ISTOCKPHOTO.COM

Les instituts universitaires de technologie (IUT)

Intégrés dans les universités, les IUT permettent de préparer des diplômes universitaires de technologie (DUT) en 2 ans après le bac. Plus généraliste que le BTS/BTSA, le DUT forme des professionnels polyvalents dans un domaine d'activité assez large. 42 spécialités sont proposées.

Malgré une insertion professionnelle satisfaisante, 85 % des titulaires d'un DUT poursuivent leurs études : à l'université (pour obtenir une licence) ou ailleurs (écoles de commerce et de gestion, par exemple).

L'entrée en DUT se fait généralement sur dossier et, dans certains cas, sur entretien de motivation. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » au bac sont admis de droit.

Les BTS/BTSA comme les DUT peuvent se préparer en apprentissage.

➤ Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Au sein des lycées, les CPGE préparent aux concours d'entrée aux grandes écoles (écoles de commerce et d'ingénieurs, écoles normales supérieures...).

Accessibles sur dossier, les prépas durent 2 ans après le bac. Pluridisciplinaires, elles développent la culture générale. Les CPGE se déclinent en 3 filières distinctes.

Les **CPGE scientifiques** préparent aux concours des écoles d'ingénieurs, des ENS (Paris Ulm, Lyon et Cachan), des écoles nationales vétérinaires et agronomes ainsi que des écoles supérieures militaires.

7 voies existent en 1^{re} année : MPSI (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur) ; PCSI (physique, chimie et sciences de l'ingénieur) ; PTSI (physique, technologie et sciences de l'ingénieur) destinées aux bacs S. Les prépas BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) accueillent les bacheliers S en vue des concours des écoles d'agronomie ou vétérinaires. Destinées aux bacheliers technologiques, les prépas TB (technologie, biologie) sont réservées aux bacs STL et STAV. Les prépas TPC (technologie, physique et chimie) s'adressent aux bacs STL. Enfin, les



prépas TSI (technologie et sciences industrielles) concernent les bacheliers STI2D et STL.

Les **CPGE économiques et sociales** préparent aux concours des grandes écoles de commerce et de gestion, ainsi qu'à l'ENS Cachan. Les étudiants suivent un cursus polyvalent : mathématiques, économie, langues vivantes, histoire, culture générale.

Elles proposent 3 voies, adaptées à divers profils : l'option scientifique (ECS) pour les bacheliers S ; l'option économique (ECE) pour les bacheliers ES ou L dotés d'un profil maths ; l'option technologique (ECT) pour les bacheliers STMG.

De leur côté, les prépas à l'ENS Cachan accueillent majoritairement des bacheliers ES, L et S, mais aussi quelques bacheliers STMG.

Les **CPGE littéraires et artistiques** permettent de présenter les concours d'entrée dans les écoles normales supérieures (ENS), l'École nationale des chartes et les instituts d'études politiques (IEP), les concours lettres et sciences humaines des grandes écoles de commerce, ainsi que le concours lettres de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Deux voies majeures existent :

- les classes préparatoires A/L dites « Lettres » qui préparent aux concours d'entrée dans les écoles normales supérieures Ulm (« Lettres classiques ») et Lyon (« Lettres modernes ») ;

- les classes préparatoires B/L dites « Lettres et sciences sociales » qui préparent aux écoles normales supérieures Ulm, Lyon (concours B/L) et Cachan.

S'y ajoutent les prépas Chartes (réservées aux latinistes de bon niveau) qui mènent à l'École des chartes, et les prépas artistiques qui mènent à l'ENS Cachan (concours design). Destinées aux bacheliers STD2A, elles accueillent aussi les bacheliers généraux validant une année de mise à niveau artistique. Enfin, la prépa Saint-Cyr lettres mène à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

➤ Les écoles de commerce et d'ingénieurs

Certaines écoles de commerce et d'ingénieurs, accessibles après le bac, proposent des classes préparatoires intégrées. Elles recrutent sur dossier ou sur concours, par le biais de banques d'épreuves communes ou selon leurs propres critères.

➤ Les écoles spécialisées

Les formations durent de 1 à 6 ans après le bac et visent des secteurs d'activité variés.

Les écoles paramédicales

Accessibles sur examen ou sur concours, elles préparent à une quinzaine de métiers (infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure, ergothérapeute, orthoptiste...) et délivrent un diplôme d'État (DE) ou, dans certains cas, un certificat de capacité ou de qualification. Le plus souvent, les études durent de 3 à 4 ans, mais l'aide-soignant se forme en 1 an, et 5 à 6 ans sont nécessaires pour devenir ostéopathe.

Les écoles du secteur social

Elles recrutent sur concours après le bac et délivrent un diplôme d'État (DE) à l'issue de la formation. Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé.

Les écoles d'art et d'architecture

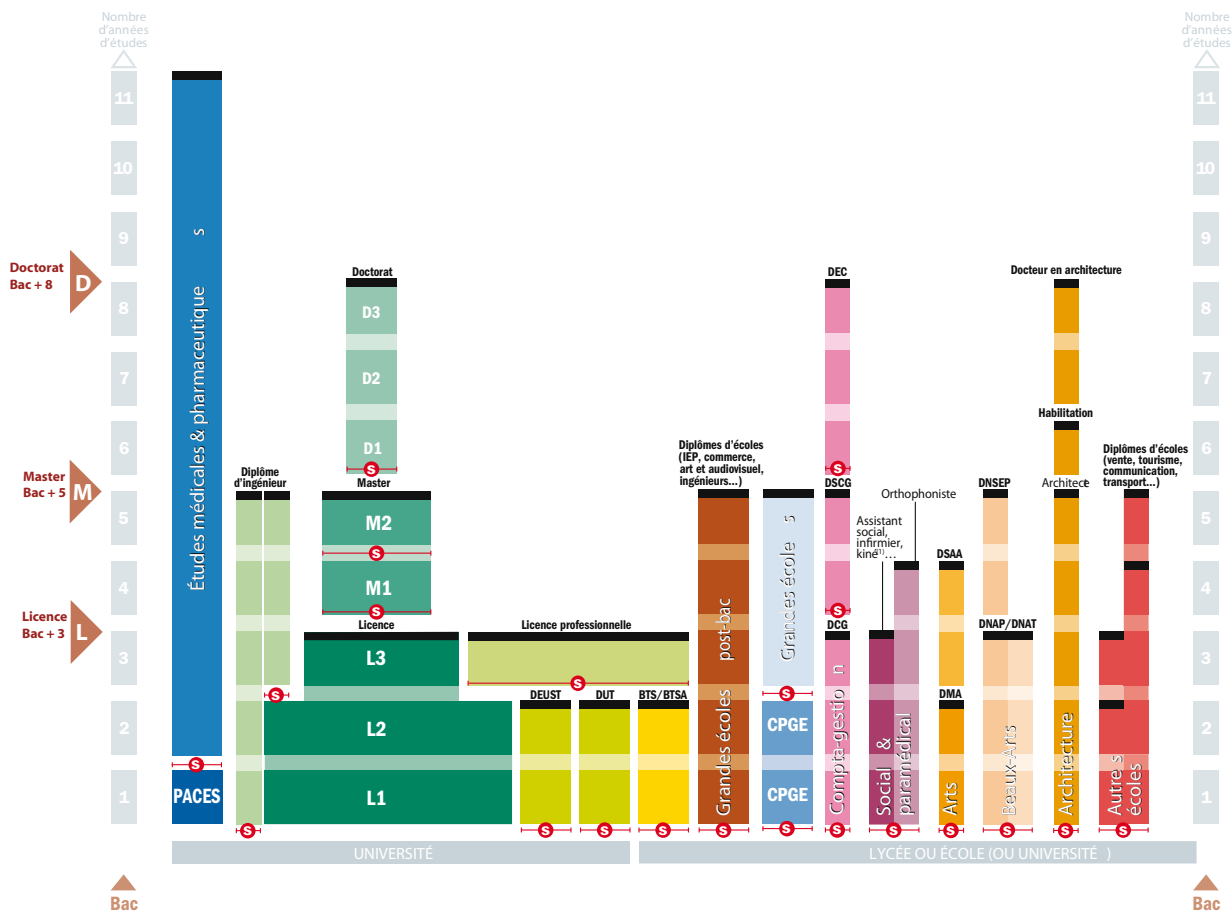
Accessibles sur dossier ou concours, les écoles d'art préparent aux métiers du graphisme et du design pour la publicité, l'édition, l'aménagement d'espace, la communication...

Les écoles d'architecture préparent au diplôme d'État d'architecte en 5 ans. Les bacheliers S y sont majoritaires.

Les écoles de la police et de l'armée

Une vingtaine d'écoles de police forment des gardiens de la paix sur concours après le bac. L'armée, quant à elle, forme en 1 an des bacheliers pour des postes de sous-officiers. Sans oublier les écoles du Service de santé des armées qui forment le personnel paramédical des 3 armées (terre, air, mer), de la gendarmerie et des hôpitaux d'instruction des armées. ■

Schéma des études supérieures après le bac



Légende

■ Diplôme ou *Diplôme d'État*

⊖ Access sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/agricole

CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

DEC : diplôme d'expert-comptable

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art

DNAP : diplôme national d'arts plastiques

DNAT : diplôme national d'arts et techniques

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique

DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

DUT : diplôme universitaire de technologie

ENS : école normale supérieure. Prépare en 4 ans au master et à l'agrégation

IEP : institut d'études politiques

PACES : première année commune aux études de santé

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année préparatoire aux études de santé.

NB : il existe des passerelles entre ces différentes filières.

À DÉCOUVRIR !

ONISEP

ÉDITION
2014

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS | N° 55

DOSSIER

Après le BAC

**Bac par bac, bien choisir
pour réussir**

Toutes les filières : BTS, DUT,
licences, prépas, écoles

**Les formations par secteur
+ 6 000 adresses**



PRATIQUE

DES VIDÉOS
À DÉCOUVRIR
SUR VOTRE
SMARTPHONE



JANVIER 2014 - PRIX FRANCE & DOM-TOM : 9 €



www.onise

9€



onise



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE

En vente sur www.onisep.fr/lalibrairie

Le calendrier de l'orientation

Avant de solliciter une série, prenez le temps de réfléchir : les matières qui vous plaisent ne sont pas forcément celles qui vous rapporteront des points au bac.

➤ L'heure des choix en fin de 2^{de}

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- quels sont mes résultats scolaires ?
- quelles études je souhaite poursuivre après le bac ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

➤ Choisir votre bac en fonction de vos goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée.

Mieux vaut préparer un bac S en ayant un intérêt réel pour les matières scientifiques.

Idem pour un bac L. Une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts vous seront nécessaires, notamment pour suivre 8 h de philo par semaine en terminale.

➤ Tenir compte de vos résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1^{re} et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Inutile de préciser que les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée.

Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats médiocres en sciences économiques et sociales et en maths.

De même, pour un bac STMG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'information et la communication...

➤ Les enseignements d'exploration

Ces enseignements sont une aide à l'orientation. Leur objectif est de vous faire découvrir de nouveaux domaines ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles auxquels ils mènent. D'une manière générale, ils ne constituent pas un prérequis pour accéder à telle ou telle série de 1^{re}.

➤ Penser à l'après-bac

Vous n'êtes encore qu'en 2^{de}, mais vous devez vous projeter un peu plus loin. Selon la série du bac que vous aurez préparée, les possibilités d'études supérieures ne seront pas les mêmes. Un bac L est mieux adapté pour des études de lettres ou de langues. Un bac techno, pour suivre des études en BTS/BTSA et en DUT.

Informez-vous dès à présent ! Pour vous aider à affiner vos choix, consultez les ressources de l'Onisep. De plus, l'entretien d'orientation, avec votre professeur principal, vous permettra de faire le point sur vos résultats scolaires et d'envisager l'après-bac.

➤ Orientation active : se préparer au post-bac dès la 1^{re}

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale bénéficient d'un **conseil d'orientation anticipé**. Objectif : mûrir leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et faciliter l'inscription de leurs vœux d'orientation en terminale dans l'application « Admission post-bac ».

Ainsi, au cours de l'année scolaire, chaque élève va pouvoir :

- rencontrer son professeur principal lors d'un entretien personnalisé ;
- accéder à une information claire et objective sur l'ensemble des formations du supérieur ;
- être aidé pour rechercher des informations utiles dans l'élaboration de ses choix ;
- être conseillé sur la filière d'études qu'il a l'intention de choisir.

De septembre à août : les différentes étapes de votre orientation

➤ Septembre-octobre- novembre-décembre

Le temps de la réflexion

Vous vous informez sur les différentes séries de 1^{re} et leurs poursuites d'études dans l'enseignement supérieur. Vous faites le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

➤ Janvier

Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question de l'orientation dans les conseils de classe.

➤ Février

Les premiers choix

Vous exprimez vos intentions provisoires d'orientation : choix de la série de 1^{re}, redoublement...

➤ Mars

L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule un avis d'orientation qui reste, pour l'instant, provisoire. Celui-ci constitue les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

Important : c'est la période des journées portes ouvertes dans les établissements.

➤ Mai

L'heure des choix

Vous et votre famille formulez vos choix d'orientation définitifs :

- série(s) de 1^{re} générale ou technologique ;
- redoublement ;
- orientation en voie professionnelle (voir ci-contre) ;
- autres formations.

➤ Juin-juillet-août

Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une proposition d'orientation : série de 1^{re} ou redoublement.

- Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.
- Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un recours (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, votre famille peut opter pour le redoublement.

Les affectations

L'affectation en 1^{re} générale ou technologique se fait avec l'accord de l'établissement ou de la commission d'appel pour la série de 1^{re} que vous souhaitez, et en fonction des capacités d'accueil. Dans la majorité des cas, vous poursuivrez votre scolarité au sein du même lycée. Si la série que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine, ou que vous souhaitez changer de lycée (au sein de la même académie), vous devrez renseigner un dossier d'admission en 1^{re} que votre chef d'établissement d'origine fera suivre auprès des services de l'inspecteur d'académie - DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale). Pour un changement hors de l'académie, vous devrez contacter ces mêmes services.

À noter : en cas d'orientation vers une spécialité de bac pro ou de CAP (ce qui ne concerne qu'un effectif réduit d'élèves), c'est l'établissement d'origine qui saisit les vœux d'orientation et envoie le dossier de candidature (renseigné et complété par les pièces demandées) à l'établissement visé. Avoir effectué un stage passerelle est indispensable pour évaluer la motivation, les capacités scolaires et comportementales de l'élève pour suivre en parcours professionnel). Ce stage est validé par le chef d'établissement du lycée professionnel ou du centre de formation d'apprentis (CFA).

Pour vous aider :
le professeur principal
et le conseiller
d'orientation-psychologue.

Comment et où s'informer ?

Bien s'informer est la première étape pour réfléchir à son orientation. Alors, seul ou accompagné, explorez toutes les pistes.

➤ Les ressources Onisep

www.onisep.fr  onisep.fr

Pour une information complète et actualisée sur les métiers et les formations. Des moteurs de recherche pour trouver des renseignements en fonction de vos goûts et de vos centres d'intérêt.

Le site propose, par géolocalisation, un accès direct à l'actualité de votre région : salons et journées portes ouvertes, guides d'orientation en téléchargement gratuit...



The screenshot shows the Onisep.fr website interface with several key sections highlighted by numbered callouts:

- 1**: Navigation menu at the top.
- 2**: Search bar for finding careers and training.
- 3**: Regional navigation buttons.
- 4**: Search filters and options.
- 5**: 'ENTRER PAR MA REGION' button.
- 6**: Search results and filters.
- 7**: 'LES SERVICES EN LIGNE' section at the bottom.

Other visible content includes articles like 'Formuler ses vœux sur APB: les réponses à vos questions', 'Expérimentations PACES: intégrer autrement les études médicales', 'Licence de droit: vers plus de poursuites d'études', and 'Stage de fin d'études: cibler la "bonne" entreprise?'.

1 Choisir mes études

Des infos sur les études en lycée général et technologique, en lycée professionnel ou en centre de formation d'apprentis, les épreuves du bac, les inscriptions APB, les sections linguistiques, artistiques et sportives, les dispositifs spécifiques... Sans oublier les différents cursus post-bac, les études en Europe, la vie étudiante (santé, bourses, aides, logement...).

2 Découvrir les métiers

Une rubrique qui s'adresse à tous ceux qui ont envie de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur les métiers et les formations propres à un secteur professionnel, à travers des fiches pratiques ou bien à partir de centres d'intérêt.

3 Scolarité et handicap

Un espace dédié aux élèves souffrant d'un handicap (visuel, auditif, moteur), de maladies chroniques, de troubles psychiques ou des apprentissages... et souhaitant poursuivre une scolarité comme les autres.

4 onisep.tv

Plate-forme vidéo de l'Onisep, elle est composée d'environ 900 vidéos sur les métiers et les études. L'ensemble est constitué essentiellement de témoignages de jeunes, professionnels ou élèves, en situation de travail ou de formation. Une façon de découvrir l'information sur les métiers et les formations en images.

5 Les infos de ma région

Quand et où auront lieu les journées jobs d'été, les tables rondes sur l'insertion et le handicap, les différents salons liés à l'orientation... dans votre région ? Autant d'infos de proximité pour permettre de préparer au mieux votre parcours de formation ou d'insertion professionnelle.

6 Recherche géolocalisée

Ce service permet de visualiser, sur des cartes détaillées, les lieux de formation et d'information. Vous pouvez chercher un établissement (lycée, centre de formation d'apprentis, université, école d'ingénieurs...), une langue, une option, un diplôme, un domaine de formation, un service d'information et d'orientation.



7 monorientationligne.fr

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ? Des conseillers en ligne vous répondent par mél, tchat ou téléphone. Une foire aux questions comprend également une centaine de questions-réponses classées par thèmes : études et diplômes, métiers, inscriptions...

Des publications sur les formations et les métiers

- Collection « Dossiers », *Les écoles de commerce*, *Les écoles d'ingénieurs*, *Étudier à l'étranger*, *Après le bac* : un panorama complet des études après le bac.
- Collection « Infosup », *Après le bac ES*, *Après le bac L*, *Après le bac S* : un descriptif détaillé de toutes les filières d'études possibles et de leurs débouchés, avec des témoignages et des conseils de professeurs et d'étudiants.
- Collection « Parcours », *Les métiers de l'environnement*, *Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration*, *Les métiers de l'informatique...* : plus d'une trentaine de titres proposant une information complète sur les métiers, leur environnement professionnel et les formations qui y conduisent.

Des interlocuteurs privilégiés

Les professeurs

À tout moment, vous pouvez les solliciter pour faire le point sur votre scolarité et votre projet de formation. Le professeur principal fera le lien avec l'ensemble des enseignants de votre classe et vous orientera, selon vos besoins, vers la bonne personne.

Le conseiller d'orientation-psychologue (COP)

Il vous recevra en entretien, dans votre établissement ou au CIO. Il vous apportera un conseil personnalisé et des informations adaptées à votre situation.

Le conseiller principal d'éducation (CPE)

Au cœur du fonctionnement quotidien du lycée, il contrôle les effectifs, l'exactitude et l'assiduité des élèves. Il collabore

avec les enseignants en échangeant des informations sur le suivi individuel et collectif des élèves. Il participe aux conseils des professeurs et aux conseils de classe. Il est en relation et en contact direct avec les élèves, et s'occupe de l'animation éducative.

Des lieux

Le centre de documentation et d'information (CDI)

C'est le « lieu-ressource » pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO est un service public gratuit de l'Éducation nationale. Il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il propose des entretiens individuels avec un conseiller d'orientation-psychologue (COP).

Les salons et les forums

Chaque année, de nombreux salons et forums sont organisés à Paris comme en région. Autant d'occasions de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les universités, les IUT, les classes prépa, les écoles...

Les journées portes ouvertes des établissements

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes au printemps. N'hésitez pas à visiter ceux qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation.

Bilan

➤ Les matières où je me sens à l'aise

Quelles sont mes matières préférées ? Celles où je réussis le mieux ?

.....

Quelle place occupent-elles dans les programmes de 1^{re} et de terminale ?

.....

➤ Les métiers qui m'attirent

Je note mes idées de métiers.

.....

Je cherche les formations qui y conduisent.

.....

Je repère les bacs qui sont conseillés pour intégrer ces cursus.

.....

➤ Le type d'études susceptible de me convenir

Quel domaine ai-je envie d'explorer ? Le droit, le social, le tourisme, les sciences et techniques ?

Je note la formation précise que j'envisage

J'indique si je suis plutôt attiré par :

• des études professionnalisées ou théoriques, courtes ou longues ;

• dans le cadre d'une école, d'un lycée ou d'une université ;

• une formation en apprentissage, etc.

Je recense les métiers auxquels je pourrai accéder après ces études.

.....

➤ Je ne sais pas encore quel métier exercer

Je fais le point sur mes goûts et/ou mes atouts et je cherche les formations qui y correspondent

.....

Je liste les différents métiers sur lesquels ces formations débouchent

.....

➤ Dans tous les cas

• Je demande conseil à mon professeur principal et à mes autres professeurs.

• Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue (COP)
pour m'assurer que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un.

• J'en parle avec mon entourage.

• Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les salons.

.....

.....

INFO +

Pour vous aider à réfléchir aux métiers qui correspondent à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils sur le site onisep.fr.



mon
orientation
en ligne.fr

DES CONSEILLERS
EN LIGNE PAR MAIL
TCHAT ET TÉLÉPHONE

L'Onisep et ses conseillers/ères répondent
à vos questions sur l'orientation,
les formations et les métiers.



TÉLÉPHONE

01 7777 12 25
10 h - 20 h
Du lundi au vendredi



MAIL

7j/7



TCHAT

10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

BOITE À OUTILS



Retrouvez aussi
monorientationenligne
sur votre mobile
et téléchargez l'appli



FAIRE ENTRER L'ÉCOLE
DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

#EcoleNumerique

